

**SELARL D'AVOCAT ARNAUD YANSOUNOU
(Anciennement SCP D'AVOCATS ROINAC &
YANSOUNOU)**

Avocat à la Cour - Barreau d'AGEN
65, Boulevard Ulysse Casse, 47200 Marmande
Tel : 05 53 64 23 85 Fax : 05 53 64 75 82
secretariat.yansounou@gmail.com
arnaud.yansounou@gmail.com
Site internet : www.arnaudyansounou-avocat.fr

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal de Grande Instance d'AGEN, Place Armand Fallières - 47000 AGEN

A la requête de la SCP Odile STUTZ, mandataire judiciaire, immatriculée au RCS d'AGEN sous le siren n° 442 481 438, demeurant 74, Chemin de Grelot 47304, VILLENEUVE-SUR-LOT, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat au barreau d'AGEN, Maître Arnaud YANSOUNOU, membre associé de la SELARL D'AVOCAT ARNAUD YANSOUNOU, "Anciennement SCP d'Avocats ROINAC & YANSOUNOU", dont le siège social est 65, Boulevard Ulysse Casse - 47200 MARMANDE,

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un bâtiment industriel et bureaux, sis Commune de SAUVETERRE-LA-LEMANCE, lieu-dit « La Frézière ». L'accès à la parcelle se fait par une voie goudronnée semblant appartenir au domaine privé, la parcelle est équipée d'une aire de stationnement goudronnée en bon état d'usage avec accès à un quai de chargement, les extérieurs ne sont pas entretenus, la végétation envahit l'espace vert et les façades du bâtiment. L'ensemble immobilier dispose d'un hall d'entrée, d'un couloir, de plusieurs bureaux, des sanitaires, d'un atelier de 680 m² environ avec trois aménagements bureaux, d'un quai de chargement et son sas, d'une cuisine, d'une grande salle vestiaires ..., cadastré section G n°580, le tout d'une contenance de 36a 45ca.

MISE A PRIX : 80.000 € avec faculté de baisse de 1/4, du 1/3, puis de 1/2, à défaut d'enchère

ADJUDICATION DU JEUDI 23 JANVIER 2020 A 14 H30

IMPORTANT : les enchères devant être reçues sur ladite mise à prix, seulement par le ministère d'un avocat inscrit au barreau du tribunal de grande instance d'AGEN, lequel avocat se fait remettre par son mandant et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

L'adjudication étant acquise au plus offrant et dernier enchérisseur, sauf surenchère ou réitération des enchères, outre les frais exposés pour parvenir à la vente. Aux charges et conditions énoncées au cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution dudit tribunal, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

RENSEIGNEMENTS : s'adresser à Maître Arnaud YANSOUNOU, avocat poursuivant la vente, dont les coordonnées figurent ci-dessus, ou tout autre avocat inscrit au barreau d'AGEN.

VISITES: les visites seront effectuées par la SCP FRECHE & MORILLON, Huissiers de Justice Associés à TONNEINS, les 06/01/2020 de 13h à 15h et 16/01/2020 de 10h à 12h. Tél : 05.53.79.14.74